

La Siap a le plaisir de vous adresser tous ses vœux pour cette nouvelle année.

A compter du 1^{er} janvier, la Siap change de logo.



En application de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2^{ème} trimestre 2019 publié par l'INSEE le 11 juillet 2019 et validé par le Conseil d'Administration de la Siap en date du 18 décembre 2019, Les loyers seront revalorisés à hauteur de :

1,53 % maximum sur l'année 2020

Vos droits APL au 1^{er} janvier 2020 ont pu être recalculé par les services de la CAF ou de la MSA. En cas de baisse, la compensation se fait avec la ligne RLS visible sur votre avis d'échéance.



PROXISERVE remplace HYDROPOLE
Contactez PROXISERVE au 02 46 90 00 12
Pour l'entretien de la robinetterie



Contactez la CRAM 7 jours / 7 et 24h / 24 au 02 35 24 24 48.
Pour le chauffage collectif



Contactez THYSSEN au 0800 24 00 20 (non surtaxé).
Pour les ascenseurs et portes motorisées



Contactez ENGIE, 7 jours / 7 et 24h / 24 au 02 38 88 50 36.
Pour les chaudières individuelles gaz et la VMC



Contactez NUMERICABLE 7 jours / 7 et 24h / 24 au 39 90.
Pour la réception de chaîne de télévision sur Pithiviers